

La loi sur les antennes relais n'aura pas lieu

Écrit par Association Santé Environnement France
Vendredi, 01 Février 2013 13:50 -



Aujourd'hui, la **proposition de loi de Laurence Abeille** devait être votée par les députées, mais, selon nos informations, il devrait être décidé de

reporter le vote à plus tard

... La loi, arrivée à l'Assemblée déjà bien amochée, ne comportait plus que quelques mesurètes... Plus que jamais les médecins de l'Association Santé Environnement France restent mobilisés afin que puisse être votée une loi permettant aux riverains d'

antennes relais

d'être protégés.

Une loi éventrée. « *La proposition de loi écologiste avait ceci de positif qu'elle permettait pour la première fois une prise en compte juridique du risque électromagnétique* »

explique le Dr Patrice Halimi, Secrétaire Général de l'ASEF, mobilisé depuis des années sur cette question. Cette loi, qui se voulait très large, a été complètement vidée de son sens la semaine dernière, lors de son passage en commission. Il ne restait plus que la contrainte faite aux fournisseurs de munir leur box d'un système simple de désactivation du Wifi, un amendement proposant de généraliser l'interdiction des publicités vantant aux enfants de moins de 14 ans les téléphones mobiles et enfin l'éventualité d'un rapport sur l'abaissement de la puissance d'antennes-relais à un niveau aussi bas que techniquement possible (ALARA).... Pas grand-chose en somme.

« *A nos yeux le plus important était la régulation de l'implantation des antennes relais, ce qui a été supprimé* »

explique le Dr Halimi, qui a à cœur de défendre les locataires des HLM où pullulent les antennes.

Des rapports qui se multiplient. Pour les médecins, les motifs d'inquiétude sont là. Les rapports se suivent et se ressemblent. Tous pointent le risque de la surexposition aux ondes électromagnétiques. Le rapport Bionitiative, publié début janvier, a examiné 1 800 nouvelles études scientifiques montrant que les ondes électromagnétiques pouvaient altérer la santé des utilisateurs de téléphones portables, des futurs parents, des jeunes enfants ou encore des femmes enceintes. Risque de tumeur maligne du cerveau, risque pour les spermatozoïdes des hommes, risque d'autisme pour les enfants à naître, risque pour le développement cérébral du fœtus : la liste est longue et inquiétante.

Les médecins pensent au futur. « *Nous espérons que ce report permette de proposer une proposition de loi comprenant des mesures de réglementation concernant l'implantation des antennes relais-notamment sur les HLMs. Nous ferons tout ce qui est de notre ressort pour que ce projet ne soit pas enterré* »

affirme le Dr Patrice Halimi. A l'automne dernier, celui-ci avait appelé tous les députés et sénateurs de la République à faire voter une proposition de loi visant à réglementer l'implantation des antennes relais. Les principales propositions de l'association sur cette question avaient été reprises par le député Jean-David Ciot dans le cadre d'une proposition de loi qui suit toujours les méandres du parcours parlementaire pour l'instant. Moins vaste, cette loi ciblait uniquement la question des

La loi sur les antennes relais n'aura pas lieu

Écrit par Association Santé Environnement France
Vendredi, 01 Février 2013 13:50 -

antennes relais. Peut-être, aura-t-elle plus de chance d'être adoptée.

«Notre but, c'est de parvenir à ce que chacun de nous soit protégé et à ce que les antennes ne fleurissent plus sur les HLM»

conclut le Dr Halimi.

L'Association Santé Environnement France, qui rassemble aujourd'hui près de 2 500 médecins en France, est devenue incontournable sur les questions de santé-environnement. Elle travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement: qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, etc. L'ASEF vient d'ailleurs de publier une enquête sur la façon dont les adolescents utilisent leur téléphone mobile. Pour en savoir plus : www.asef-asso.fr